

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} juin 2020, je fais rapport aux résidentes et aux résidents de Saint-Alphonse des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent de 102 388\$ pour la municipalité et de 533 179\$ pour le Lieu d'enfouissement technique (LET) – Municipalité de Saint-Alphonse.

Outre le déroulement des opérations régulières de la municipalité, durant l'an 2019, il y a eu les travaux reliés au programme TECQ: le remplacement de la conduite d'eau potable sur la rue Principale Ouest, réparation de la chaussée sur le site des travaux, le remplacement de la conduite sanitaire entre la rue Principale Est et la station de pompage PSA-1, le remplacement des pompes de la station de pompage PSA-1, l'installation d'une vanne de fermeture sur la conduite d'eau rue Principale Ouest et divers travaux connexes de réfection et d'aménagement. Le contrat a été octroyé à Action Progex inc. au montant de 518 021.01\$ et les travaux sont terminés.

Présentement, les municipalités des MRC Avignon et Bonaventure travaillent sur la mise en place d'une Régie intermunicipale pour la gestion des matières résiduelles, de compostage et recyclage. Le transfert de la gestion et propriété du LET fait partie du projet. Le décret pour la formation de la Régie des matières résiduelles Avignon et Bonaventure a été émis par le gouvernement, maintenant le côté administratif doit être complété par les deux MRC. Ensuite un processus de transfert sera discuté entre la régie et la municipalité.

Pour conclure, le rapport financier au 31 décembre 2019 donne une image réelle des finances de votre municipalité et du LET. Les rapports des états financiers 2019 peuvent être consultés sur notre site web. La firme comptable nous confirme que la municipalité exerce une bonne gestion de ses finances.

Considérant la situation exceptionnelle créée par la COVID-19 il y aura une période de 15 jours suivant la publication du présent rapport. Les citoyens pourront soumettre leurs questions et commentaires par courriel à st-alphonsemuni@globetrotter.net d'ici le 26 juin 2020 et les réponses seront données lors de la séance du 6 juillet 2020.

Le maire,
Gérard Porlier